



## Le potager du pauvre (2/3)

Les jardins ouvriers, de Saint-Ouen à Noisy-le-Sec (1900-1940)

*Retournons aux jardins... Après avoir vu leur implantation sur les terres de l'actuelle Seine-Saint-Denis, et après avoir restitué les formes de culture potagère en honneur, il faut à présent entrer dans la vie des jardiniers qui les cultivaient, suivre les formes de coopération pratique qui s'organisaient entre eux et le sentiment de communauté qu'ils prenaient soin de cultiver aussi.*

[...]

Sur ces lopins, en effet, la culture n'est pas tout. Le jardin, c'est aussi le lieu de la famille réunie. Soigneusement clôturés, il incarne l'idéal de la petite propriété individuelle. À cet effet, les jardiniers bricolent souvent une baraque de planches et de débris au fond de la parcelle. Le lyrisme de Lemire y voit une « tonnelle », « minuscule et charmante maison de campagne pour accueillir et attirer femmes et enfants ». Pis-aller, plus sûrement, de la propriété ouvrière, elle autorise la détente en famille et les jeux des enfants. Au groupe de la Renouillère, à Saint-Denis, tous les lopins comportent de « fort jolies tonnelles, disposées avec un goût parfait qui sait tenir compte à la fois de l'aspect extérieur et du confortable de l'intérieur ». Mais l'essentiel concerne sans doute la communauté amicale qui se noue ici et les formes d'expérience collective qu'elle autorise. D'ailleurs, le système des jardins ouvriers lui-même y incline : il a pour base la jouissance d'une

location collective. Les jardiniers sont ainsi unis dans un attachement commun aux parcelles qu'administre le groupe : ils donnent un coup de main à la veuve pour bêcher sa parcelle ; ils s'occupent du jardin du malade ou du conscrit ; ils entretiennent les allées communes, construisent ensemble la « tente-abri » ou la baraque collective destinée à accueillir les festivités du groupe ; ils se cotisent aussi lors du décès d'un jardinier ou de sa femme. Bref, le jardin enseigne, alimente et entretient un sens original de la collectivité et de l'entraide ouvrières.



« OUVRIER AU JARDIN » / © ARCHIVES LFCTF

Les initiatives ne manquent pas pour en cultiver l'esprit. Parmi elles, les concours de légumes comptent en bonne place. À Bondy, en 1910, le directeur du groupe, Alphonse Denest, membre du

syndicat d'horticulture, fait participer « ses » 10 jardiniers-ouvriers aux concours horticoles de la « plus belle courge » et de la « plus grosse salade ». Il les prépare, leur donne des notions agricoles et leur fournit les meilleures semences. Derrière l'émulation, destinée à garantir l'implication des ouvriers dans leur tâche, le procédé alimente l'attachement à la communauté potagère. Ajoutons que « ceux des jardins » consolident cet esprit de groupe en se dotant de chansons bien à eux, que les enfants apprennent et ressassent tout jeunes. Sur des paroles de Henri Colas, voici l'une des innombrables déclinaisons locales, *Dans ton jardinet* :

*« Il est temps ami, crois-moi de quitter  
Ton air étouffant, ta lourde atmosphère  
Prends donc une bêche et viens pour planter  
Ton jardin à toi, ton lopin de terre  
Allons lève-toi, sors de la prison  
Où ton cœur s'éteint faute d'espérance  
Que le grand ciel bleu soit ton horizon  
Et ton jardinet un coin de la France  
Que Dieu fasse reluire son rayon sur ton coin de terre »*

Toutefois, ce sont à coup sûr les « fêtes » et les « visites » annuelles qui disent le mieux ce sens de la communauté que les jardins font exister. Parfois il s'agit de simples visites du comité-directeur local : les jardiniers racontent alors les principaux événements « potagers » survenus dans l'année, et pour l'occasion les jardins ouvrent leur porte aux enfants des œuvres de charité du voisinage. Ce peuvent être aussi des scènes plus solennelles, lorsque vient l'abbé Lemire en personne. Le moment est cérémonieux : à Saint-Ouen, ainsi, en juin 1920 ou à Aubervilliers l'année suivante, les familles sont réunies en nombre, le directeur prononce en grandes pompes un discours de bienvenue, un vin d'honneur est servi et des photographies sont prises [ALLOCATION A L'ABBE LEMIRE - SAINT-OUEN]. Mais le clou de la vie collective des jardins est ailleurs. Dans les fêtes qui scandent l'année potagère : « fête des semences », « fête des récoltes », et parfois aussi « fête des enfants », au cours de laquelle les épouses des jardiniers, après avoir tricoté de petits vêtements,

tiennent une vente de charité, dont les bénéfiques font vivre une colonie de vacances pour leurs fillettes.

Le groupe de Saint-Ouen, celui qui se tient près des fortifs, est exemplaire ici. Chaque année, le 15 août, le curé vient en personne au milieu des jardins. Au bas des parcelles, il prononce un sermon de circonstance, bénit les lopins et les jardiniers, et fait chanter le Salut par plus de 400 personnes. Pour la fête des récoltes, au dernier dimanche de septembre, toutes les familles de jardiniers se retrouvent à l'église toute proche, celle de Saint-Joseph-des-Épinettes. La veille, elles ont préparé trois « voitures » chargées de légumes de toutes sortes. Et le matin même, elles sont venues les disposer sur l'autel : choux, carottes, navets, oignons, etc. Il en est totalement recouvert. Un peu plus tard, au cours de la cérémonie, lorsque vient le moment de l'offertoire, une dizaine d'enfants, garçons et filles choisis au préalable, se lèvent et, au nom des familles de jardiniers, vont offrir à l'autel des brassées de fleurs et de légumes. Dans une église comble pour l'occasion, ils sont alors bénis par le curé de la paroisse. Il en tire un surnom durable : pour tous, explique un jardinier, il est désormais « le curé des carottes ». À la sortie de l'église, l'abbé distribue toutes ces offrandes aux malades et aux vieillards du quartier.

Derrière l'angélisme, ces fêtes constituent à coup sûr un instrument de contrôle et de surveillance des familles ouvrières. Grouper les jardiniers, passer en revue ce qu'ils font de leurs jardins, les conduire à rendre présentable ce qu'ils sont, c'est bien entendu exercer sur eux cette sorte de « domination douce » qui, par le biais de la bienfaisance, autorise à domestiquer le peuple. La lecture est paresseuse, toutefois. Car outre qu'elle conduit à ignorer les bienfaits matériels incontestables que ces œuvres apportent bel et bien dans les existences ouvrières, elle escamote combien ces jardins sont le lieu d'importants apprentissages, et plus encore combien ils se font école de fierté collective et de dignité personnelle. Or là se tient précisément tout ce qu'il entre d'éducation populaire dans cette aventure des jardins ouvriers.



LA TONNELLE ET LA FAMILLE, 1920 / © ARCHIVES LFCTF

< Le sens de la coopération >

Ces jardins sont, en effet, le lieu de circulation et d'échange de savoir-faire, qui dépassent de beaucoup les seules pratiques utilitaires, et de beaucoup aussi la seule *moralisation* du peuple. Il se font d'abord école de coopération et de mutualité. Les animateurs des groupes insistent beaucoup sur ce point. La mise en commun des frais pour établir les clôtures, par exemple, mais aussi pour amener l'eau et en régler le débit, ou encore la nécessité de s'entendre pour l'achat collectif des graines font naître entre « ceux des jardins » un sens très concret de la coopération. Dans certains groupes, comme c'est le cas à Saint-Ouen, les jardiniers forment une coopérative d'achat. Une partie de la cotisation annuelle sert à l'acquisition en commun des engrais et aux frais de leur livraison. Sont aussi négociés 10% de remises avec la graineterie toute proche. Formé en syndicat en 1925, le groupe des Quatre-Chemins à Pantin-Aubervilliers pousse plus loin encore dans la défense des intérêts collectifs. Il sert d'intermédiaire dans la location de

nouveaux terrains, dans l'acquisition de semences ou d'outils de jardinages, dans la lutte contre la hausse du loyer collectif et dans la « surveillance constante pour réprimer les maraudages, les vols de récolte et d'outils de toute sorte ».

Plus largement, la bonne marche des œuvres est l'occasion, pour ces ouvriers, d'un apprentissage démocratique. Car ils sont associés à la gestion des jardins. Ils participent aux réunions mensuelles, ainsi qu'aux assemblées générales annuelles, où ils débattent des problèmes pratiques, discutent des orientations du groupe et interviennent dans l'élaboration du règlement intérieur. L'implication des jardiniers est garantie par un système de « bons de présence » et parfois d'amendes (« deux francs pour le manquement », à Pantin). Dans ce cadre, ils ont à traiter de contentieux, d'affaires de vol, à se prononcer sur les adhésions, les exclusions ou encore la redistribution des parcelles. Autant d'occasions d'une prise de parole argumentée ou d'une prise de position personnelle soucieuse des intérêts collectifs. Comme le souligne Louis Rivière en 1909 : « en discutant des questions les intéressent, les ouvriers font leur éducation d'électeur ; ils comprennent les difficultés d'une administration, ils voient que les questions sociales sont moins simples qu'on ne leur avait dit ». L'élection de délégués, pour 3 ans le plus souvent, qui siègent au comité-directeur local, couronne cette éducation à la démocratie. Initié d'abord à Saint-Étienne, autour de l'abbé Volpette, le principe se diffuse surtout après la guerre. À Saint-Denis, un ouvrier ajusteur-mécanicien, Louis Penanhoat, devient même secrétaire du groupe ; il a alors la charge de la plupart des affaires de l'œuvre locale (rapports, discours, gestion).

Mais lorsqu'ils parlent d'« éducation populaire », les « messieurs des jardins » désignent autre chose : ils parlent des formes spécifiques d'enseignement (potagers et ménagers) qui y prennent vie mais aussi de plus secrets échanges de savoir et de savoir-faire. C'est ce qu'il nous faudra examiner dans la dernière partie de cet article.

[...]

*Nb.*– Les références du reste des sources, documents et archives, utilisés pour l'élaboration de ce texte figureront à la fin de la troisième partie de cet article.